

ATTESTATION DE PARUTION

Cette annonce n° CAVE000007038 (Réf : PROJET ARRETE DU PLAN LOCAL D'URBANISME) est commandée pour paraître, sous réserve de conformité à son usage, dans les conditions suivantes :

- Type d'annonce : Avis d'enquête publique
- Édition (*) : Le Parisien
- Date de parution : 02 mai 2025
- Département : 60 Oise
- Rubrique : Enquete Publique
- Format : Lignage - Légale

Fait à Paris, le jeudi 24 avril 2025

LES ECHOS LE PARISIEN SERVICES
10, boulevard de Grenelle - CS 10817
75738 PARIS Cedex 15
Tél : 01 47 00 70 00
S.A.S.U au capital de 150 000 €
RCS Paris B 799 256 185
TVA FR 56 799 256 185
Code NAF : 7022Z

Prévisualisation de votre annonce :

Note : L'usage des rubriques de petites annonces des journaux doit être conforme à leur destination. Le journal s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du journal et ne respectant pas ses conditions générales de vente.

Nos conditions générales de vente sont disponibles sur notre site <https://services.lesechosleparisien.fr/>

Les Echos Le Parisien Services est habilité à attester des parutions prévues dans le journal pré-cité (*).

AVIS AU PUBLIC

**COMMUNE DE VILLERS SUR
COUDUN**

**ENQUETE PUBLIQUE SUR LE PROJET
ARRETE DU PLAN LOCAL D'URBANISME**

Le Maire de Villers sur Coudun par arrêté n° 13-2025 en date du 24 avril 2025 a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet arrêté du plan local d'urbanisme de la commune.

Monsieur André DIETTE, Fonctionnaire du ministère de l'intérieur en retraite, a été désigné en qualité de Commissaire-Enquêteur titulaire par la Présidente du Tribunal Administratif d'Amiens.

L'enquête se déroulera, en Mairie, siège de l'enquête, pour une durée de, 31 jours consécutifs, **du lundi 19 mai 2025 jusqu'au mercredi 18 juin 2025, à 17h00.**

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance des dispositions du projet arrêté de Plan Local d'Urbanisme et des avis des personnes publiques consultées, sur support papier ou informatique en mairie, ainsi que sur le site internet à l'adresse suivante :
- <https://www.villerssurcoudun.fr/urbanisme>

Il pourra consigner ses observations sur le Registre d'Enquête Publique déposé en Mairie ou les adresser par écrit à l'intention du Commissaire Enquêteur, Mairie de

Villers sur Coudun, 40, rue Saint-Jean 60150 Villers sur Coudun. Il sera également possible de faire parvenir ses observations par courrier électronique, à l'adresse suivante : urbanisme@villerssurcoudun.fr

Le commissaire-enquêteur recevra le public à la Mairie de Villers sur Coudun les

- Lundi 19 mai 2025, de 15h00 à 18h00
- Mercredi 04 juin 2025, de 9h00 à 12h00
- Samedi 14 juin 2025, de 9h00 à 12h00
- Mercredi 18 juin 2025, de 14h00 à 17h00

Après clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés en Mairie, pendant un an.

Le Maire,
Antoine BARBET

Nos conditions générales de vente sont disponibles sur notre site <https://services.lesechosleparisien.fr/>
Les Echos Le Parisien Services est habilité à attester des parutions prévues dans le journal pré-cité (*).